

# Prévention incendie dans les attractions touristiques & musées

## Notions de prévention, protection, intervention & évacuation

Simon GOLDBERG

GOLDFIRE sa - Bureau d'études en incendie

Conseiller en Prévention Niveau 1

Chargé de cours Fire Safety

17.10.2018 • [www.goldfire.be](http://www.goldfire.be) • 02/726.65.00



# Plan

- Principales causes d'incendies, nouveaux risques
- Bases légales
- Analyse des risques
- Evacuation
- Intervention
- Protection d'oeuvres d'art *pour transport et stockage*

# Principales causes des incendies dans les attractions touristiques & musées

- Installations électriques
  - ✓ surcharges, courts-circuits, défauts de non conformité, batterie lithium-ion, multiplication des appareils électroniques avec ou sans fil
- Travaux/rénovations
  - ✓ soudures,...
- Locaux à risques : chauffage, ventilation, climatisation, atelier, stockage produits dangereux
- Actes volontaires



**GOLD FIRE**

**EVACUATIO**  

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
trust



# Les risques ont évolué

pouvant causer de près ou de loin un incendie

- appareils portables avec batteries type lithium-ion : smartphones, tablettes,...
- véhicules électriques et hybrides (très difficile à éteindre)
- menaces physiques : intrusion, destruction, sabotage, attentat, terrorisme, alerte à la bombe, engin explosif, attaque par drone, AMOK (tueur fou),....
- informatique : virus (prise de contrôle d'installation à distance)

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
**trust**

# Les 4 «i»

i  
imprudence

i  
inconscience

i  
indifférence

i  
intentionnel

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
**trust**

# Réaction au feu<>Résistance au feu

- En sécurité incendie, la «**réaction au feu**» et la «**résistance au feu**» sont deux choses différentes. Elles sont codifiées au niveau national et européen de manière très réglementée.
- La **réaction au feu** est la représentation d'un matériau en tant qu'aliment du feu (combustibilité, inflammabilité).
- La **résistance au feu** est le temps durant lequel l'élément de construction joue son rôle de limitation de la propagation.

# Bases légales

- Autorité communale
- Règlements régionaux et communautaires
- SPF
  - ✓ intérieur
  - ✓ emploi & travail
  - ✓ travaux publics
  - ✓ communications
- Loi sur le bien-être au travail\*

\* Article 52 du RGPT a disparu (A.R. du 28 mars 2014 sur la prévention incendie) ...



# Bases légales

- Arrêté royal fixant les normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion, auxquels les bâtiments nouveaux doivent satisfaire\*.
- Par type de problème, par région,...
  - ✓ homes,
  - ✓ bâtiments bas, moyens, élevés,
  - ✓ hôpitaux,
  - ✓ hôtels,
  - ✓ bâtiments industriels,
  - ✓ établissements scolaires, ...

**LEGISLATION  
CUMULATIVE  
AVIS DU SIAMU**

\*(07-07-1994) et ses mises à jour (A.R. du 07 dec 2016 modifiant les normes de base – applicables au 01/04/17). + de 8 modifications et + de 16 Arrêtés d'exécution



# Prévention passive

- Implantation
  - ✓ Distance entre bâtiments
  - ✓ Routes et accès
  - ✓ Ville - village
  - ✓ Distance du SIAMU
- Construction
  - ✓ Hauteur
  - ✓ Constructions ext. et int.
  - ✓ Matériaux incombustibles

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
trust

# Prévention passive

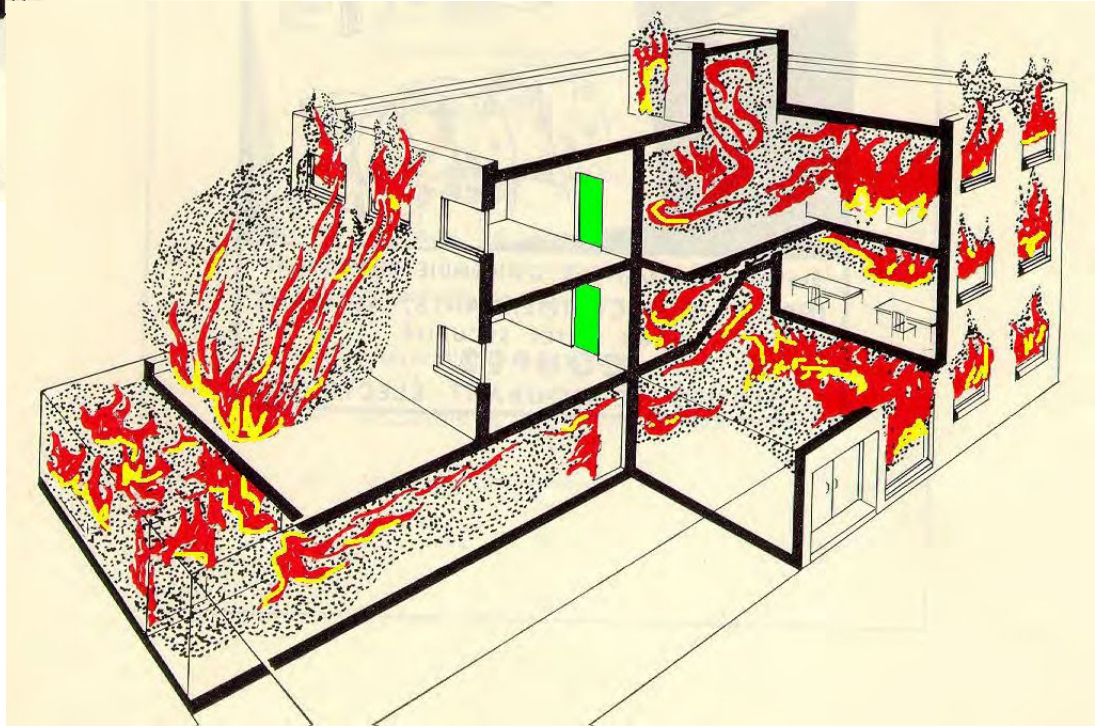
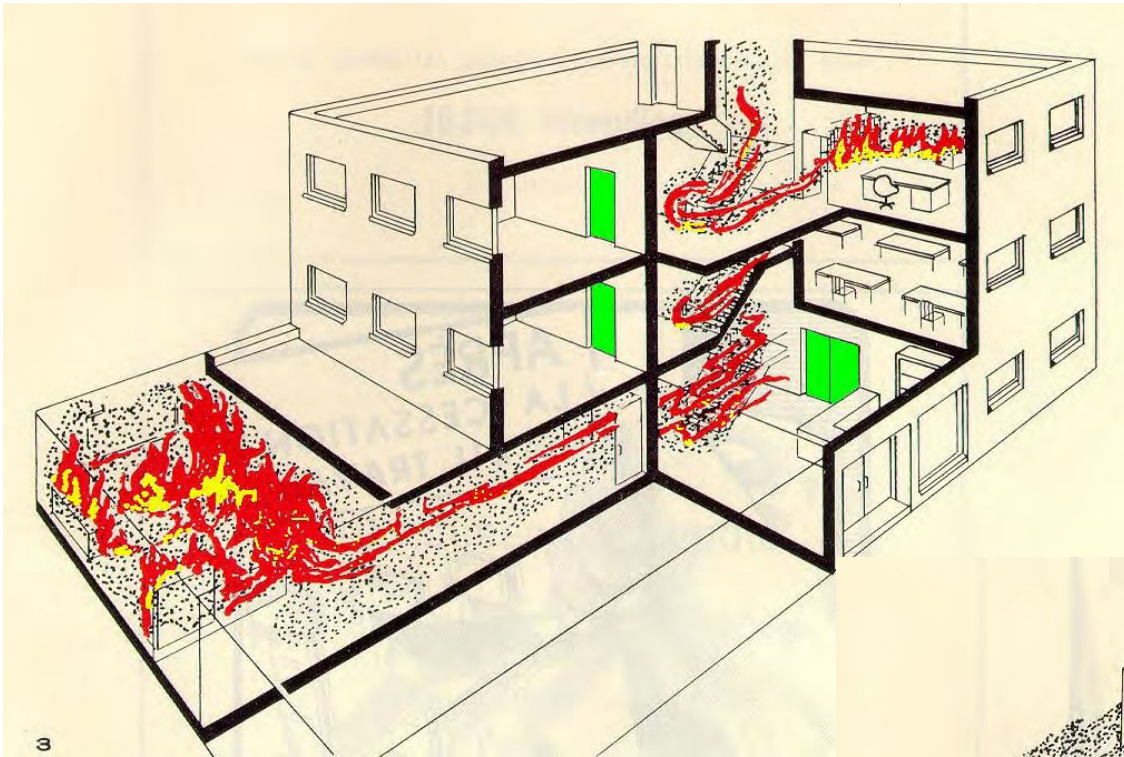
- **Compartimentage**
  - ✓ partie de l'attraction dont les parois ont la fonction d'empêcher pendant une durée déterminée la propagation d'un incendie
- **Installations techniques rendant le compartimentage efficace**
  - ✓ asservissement des ascenseurs, clapets coupe-feu, manchons expansifs, rétenteurs magnétiques,...

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
**trust**



Eviter la propagation





# Prévention active

- Analyse de risques
- Permis de feu
- Contrôle
- Entretien
- Détection
- Intervention
- Moyens de lutte manuels
- Moyens de lutte automatiques
- Plan d'Urgence Interne - Consignes & plans d'évacuation

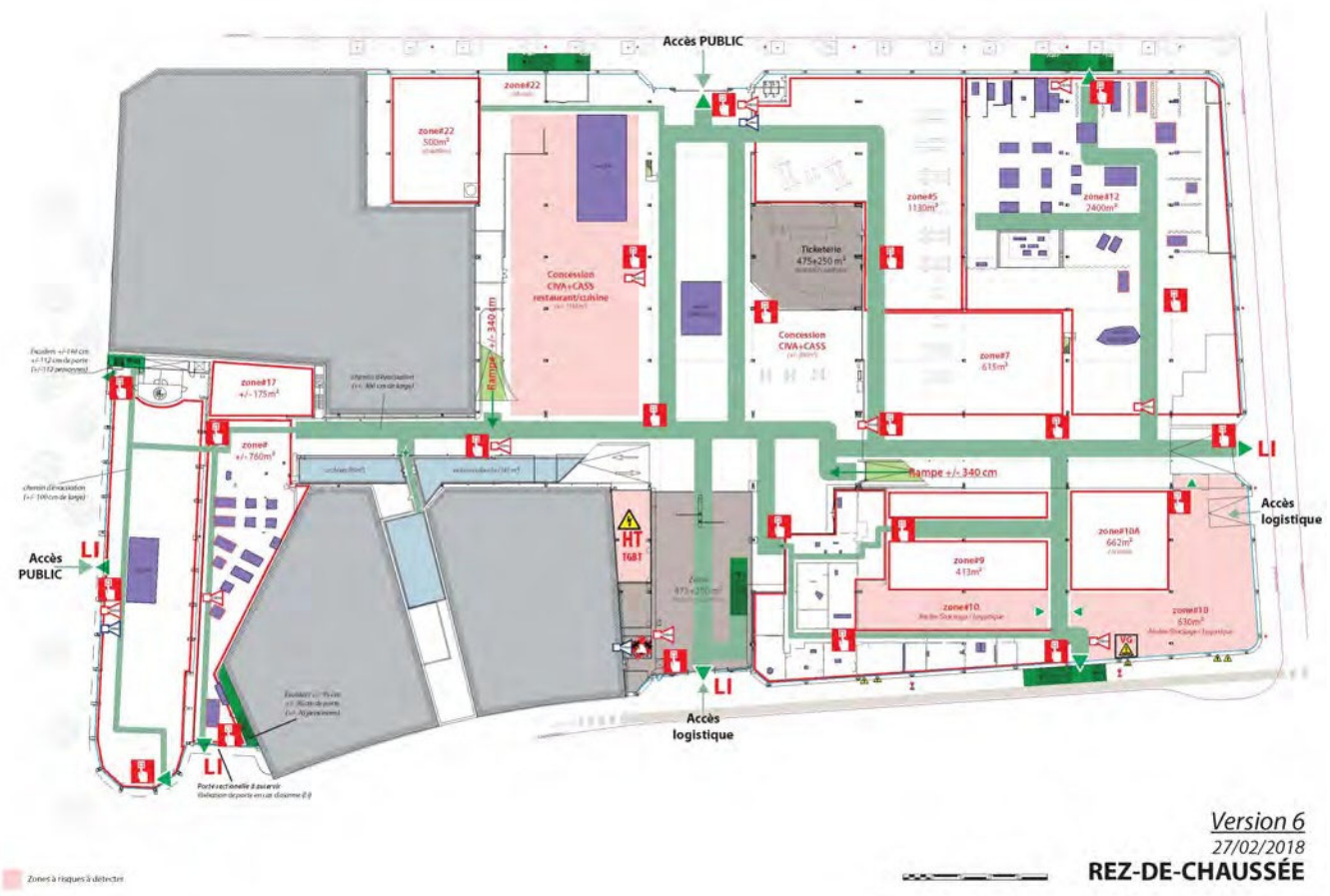


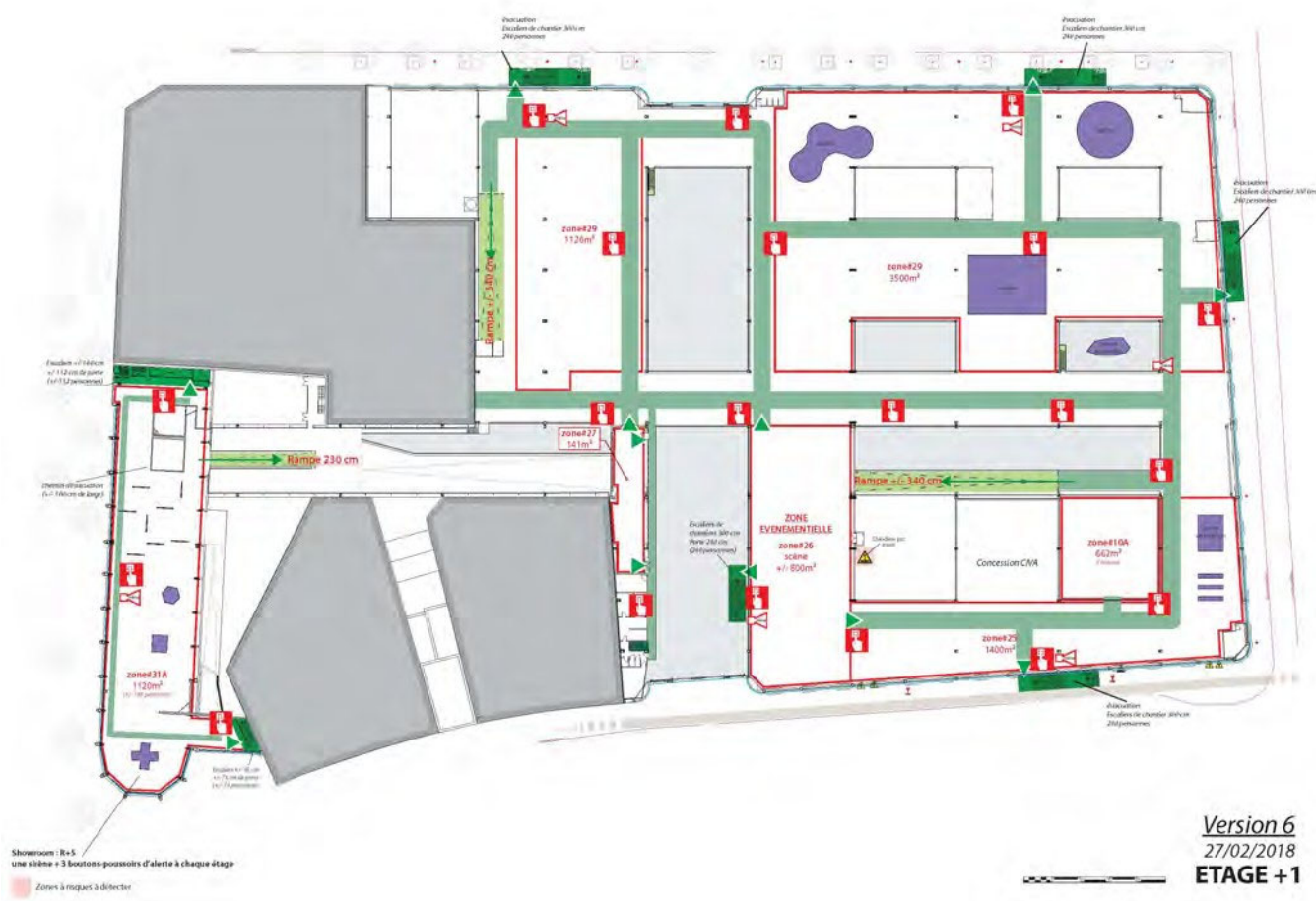
# Analyse de risques

- L'employeur prend, sur base de l'**analyse des risques**, les mesures de prévention matérielles et organisationnelles nécessaires pour :
  1. **prévenir l'incendie;**
  2. **assurer la sécurité et si nécessaire l'évacuation rapide des travailleurs et de toutes les personnes présentes sur le lieu de travail, sans les mettre en danger;**
  3. **combattre rapidement et efficacement tout début d'incendie pour éviter sa propagation;**
  4. **atténuer les effets nuisibles d'un incendie;**
  5. **faciliter l'intervention des services de secours publics.**

Art. 5. de A.R du 28 mars 2014 sur la prévention incendie



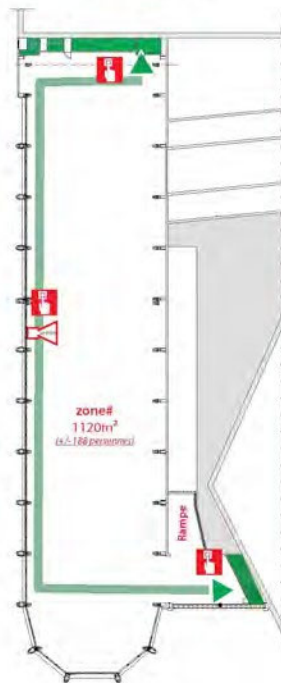




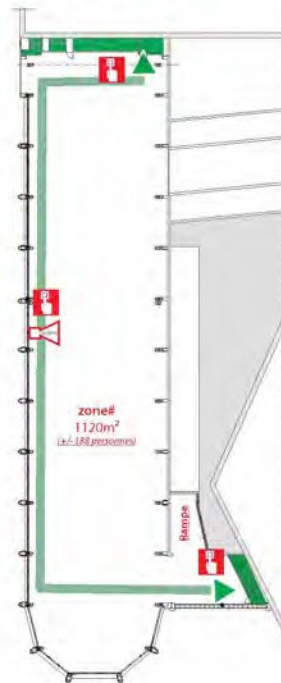
étage +2



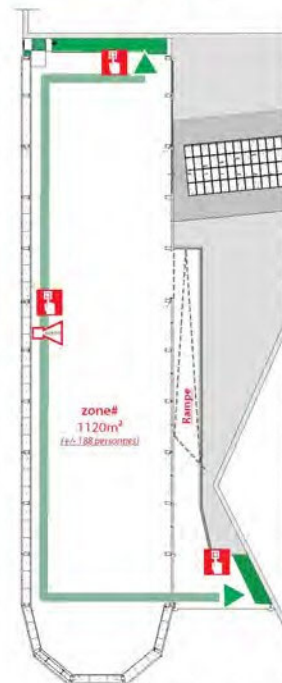
étage +3



étage +4



étage +5



Version 1

21/02/2018

SHOWROOM



# En résumé...

- Il n'y a pas de grille « prête à l'emploi » pour effectuer une analyse de risques, cela dépendra de chaque situation
- **L'analyse de risque devra prendre en compte les « risques raisonnables »**
- **Une analyse bien réalisée facilite le travail à suivre**
- On peut faire cette analyse soi-même mais l'apport d'un regard extérieur est un atout

Art. 5. de A.R du 28 mars 2014 sur la prévention incendie



# Service de lutte contre l'incendie

- Chaque employeur crée un **service de lutte contre l'incendie**. Ce service remplit au moins les tâches suivantes :
  1. veiller à ce que l'annonce soit faite;
  2. veiller à ce que le signal d'alerte reçu par une personne désignée soit traité de manière adéquate;
  3. réaliser les tâches nécessaires pour lutter contre tout début d'incendie dans des conditions optimales de sécurité, notamment en présence d'une personne susceptible de porter assistance;
  4. mettre les personnes en sécurité dans l'attente de l'intervention des services de secours publics;
  5. exécuter les mesures fixées préalablement par l'employeur pour permettre aux services de secours publics d'accéder à l'entreprise;





# Service de lutte contre l'incendie

7. diriger rapidement les membres des services de secours publics vers le lieu du sinistre;
  8. collaborer à l'analyse des risques et à l'élaboration des procédures visées au Plan d'Urgence Interne;
  9. signaler les situations qui peuvent gêner l'évacuation ou provoquer un incendie.
- Ce service exerce ses tâches conformément aux procédures écrites visées au Plan d'Urgence Interne (PIU).

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
trust



# Alerte • Annonce • Alarme

- **ALERTE** : information de la découverte d'un incendie transmise à des personnes faisant partie du personnel de l'employeur spécifiquement désignées à cet effet
- **ANNONCE** : information aux services de secours publics de la découverte d'un incendie
- **ALARME** : ordre d'évacuer donné aux occupants d'un ou plusieurs compartiments



# Service de lutte contre l'incendie

- L'employeur prend les mesures nécessaires pour que, en cas d'incendie, les travailleurs et autres personnes présentes puissent rapidement **évacuer les lieux** de travail vers un lieu sûr dans des conditions optimales de sécurité.
- A cet effet, l'employeur prend les mesures nécessaires en tenant compte des facteurs de risques observés dans l'analyse des risques.

Art. 11. A.R. 28 mars 2014

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
trust

# En résumé...

- Il faut créer un **service de lutte contre l'incendie**.
- C'est lui qui va mettre en place les procédures nécessaires en cas d'incendie. C'est également lui qui va coordonner les opérations.
- **Ce service doit être opérationnel en permanence, donc il faut que plusieurs personnes soient formées pour assurer ce service.**

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
trust

# Plan d'évacuation

- L'employeur affiche à l'entrée du bâtiment et par niveau un **plan d'évacuation**. Le plan d'évacuation et ses modifications sont conçus en collaboration avec le conseiller en prévention compétent\*. Le plan d'évacuation comprend, notamment :
  1. la division et la destination des locaux, la localisation des limites des compartiments;
  2. l'emplacement des locaux présentant un danger accru d'incendie;
  3. l'emplacement des sorties, des sorties de secours, des lieux de rassemblement après évacuation et le tracé des voies d'évacuation.
- L'évacuation des personnes est organisée conformément aux procédures écrites visées au Plan interne d'Urgence.

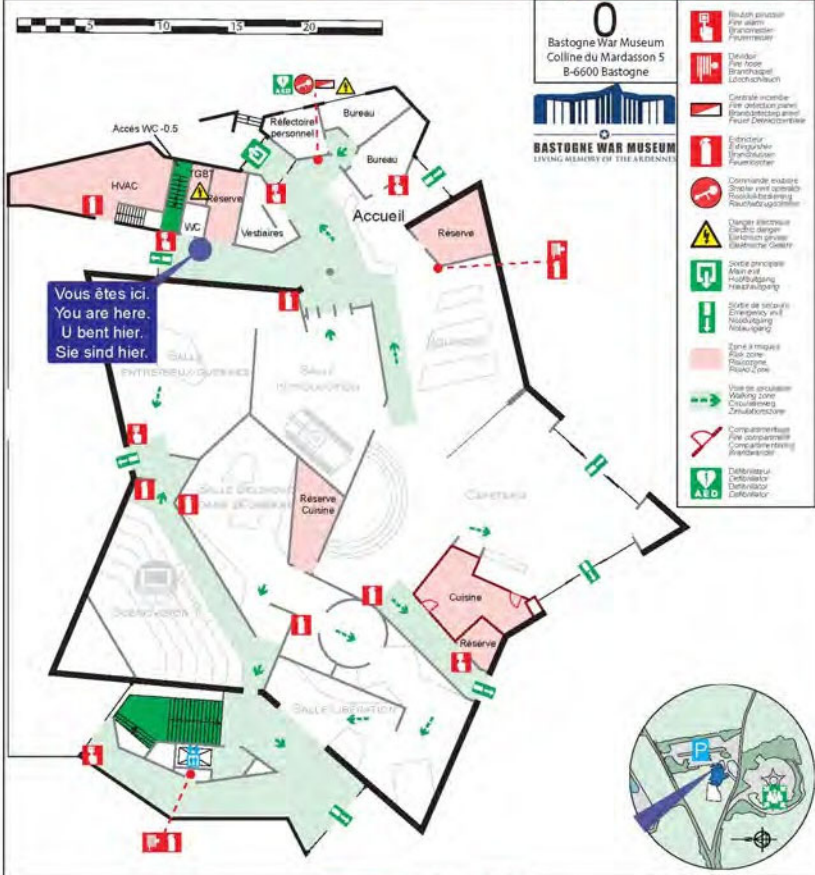
\* et sont soumis à l'avis du Comité (CPPT) si vous en avez un au sein de votre attraction touristique ou musée



# PLAN D'ÉVACUATION / EVACUATION PLAN / EVACUATIEPLAN / FLUCHT- UND RETTUNGSPLAN

Consignes générales incendie / General fire instructions / Algemene brandinstructies / Allgemeinen Brandanweisungen

INCENDIE ? FIRE ? BRAND ? FEUER ?	EVACUATION / EVACUATIE / FLUCHT	PREVENTION / PREVENTIE / VORBEUGUNG
 <p> <b>Alarmé Incendie.</b> Informer les responsables.                      Donner l'alarme. Informer du responsable/du responsable.                      Alarme schlagen. Verantwortlichen informieren.                 </p>	 <p> <b>Ne pas utiliser l'extincteur</b>                      Do not use fire extinguisher.                      Nichteinsatz des Feuerlöschers.                 </p>	 <p> <b>Prenez un soin.</b>                      Take good care of things.                      Sorg für gute Sache.                 </p>
<p> <b>Museum Staff</b> </p> <p>  <b>112</b> </p> <p>                     Informez les responsables de l'alarme/Informieren Sie die Verantwortlichen.                      Personen in charge, call the firebrigade/the ambulance or 112.                      Verantwortliche, die Feuerwehr 112 anrufen.                 </p>	 <p> <b>Ne pas utiliser l'extincteur</b>                      Do not use fire extinguisher.                      Nichteinsatz des Feuerlöschers.                 </p>	 <p> <b>Point de rassemblement - Meeting Point - Versammlungsort - Sammelplatz</b> </p>



# Dossier d'intervention

- Afin de faciliter l'intervention des services de secours publics, l'employeur veille à ce qu'un **dossier d'intervention** soit mis à leur disposition à l'entrée du bâtiment. Ce dossier d'intervention comprend :
  1. les éléments du dossier relatif à la prévention de l'incendie;
  2. l'emplacement des installations électriques;
  3. l'emplacement et le fonctionnement des vannes de fermeture des fluides utilisés;
  4. l'emplacement et le fonctionnement des systèmes de ventilation;
  5. l'emplacement de la centrale de détection d'incendie.



# En résumé...

- Il faut réaliser et disposer dans l'ensemble de l'attraction touristique ou du musée un **plan d'évacuation** qui reprend les sorties, les lieux de rassemblement,...
- **Ce document est réalisé afin d'être compréhensible par les travailleurs et les visiteurs qui ne parlent pas toujours le français!**
- Un dossier d'intervention résumé est affiché à l'entrée de l'attraction ou du musée

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
trust

# Procédures

- L'employeur établit des procédures écrites appropriées relatives :
  1. à la mise en oeuvre des tâches confiées au service de lutte contre l'incendie;
  2. à l'évacuation des personnes;
  3. aux exercices d'évacuation;
  4. à l'utilisation des équipements de protection contre l'incendie;
  5. à l'information et la formation des travailleurs.

Art. 24. Conformément à l'article 22 de l'arrêté royal du 27 mars 1998 relatif à la politique du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail






# Un cas concret...


Dossier d'intervention / Interventiedossier N°----
Kanal  
Quai des Péniches, 1000 Bruxelles
Fiche d'intervention - Interventieplan pg 1/14


## KANAL


Quai des Péniches 1000 Bruxelles

Table des matières <i>Inhoudsopgave</i>	
Sommaire / Inhoudsopgave	pp. 01
Résumé / Samenvatting	pp. 02
Plan de situation / Situatieplan	pp. 03
Legende des symboles / Legenda van de symbolen	pp. 04
Plan de secours / Reddingplan	pp. 05
Plan de secours / Reddingplan	pp. 06
Plan de secours / Reddingplan	pp. 07
Plan de secours / Reddingplan	pp. 08
Plan de secours / Reddingplan	pp. 09








[www.goldfire.be](http://www.goldfire.be) - 02/726.65.00

Reproduction interdite - Goldfire - 08/05/2018



**RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

**ALGEMENE INLICHTINGEN**

**Renseignements**

*Inlichtingen*

<b>Entrée principale</b> <i>Hoofdingang</i>	Quai de Willebroeck <i>Willebroeckkaai</i>		
<b>Activités</b> <i>Activiteiten</i>	Musée temporaire Tijdelijk museum		
<b>Population</b> <i>Populatie</i>	Visiteurs / Bezoekers : 3000	Nuit <i>Nacht</i>	Sécurité / Bewaking : 2

**Description du bâtiment**

*Beschrijving van het gebouw*

<b>Structure</b> <i>Structuur</i>	Dalles béton, toiture verre+métal <i>Beton plat, glas + metalen dak</i>				
<b>Clé passe-partout</b> <i>Hoofdsleutel</i>	Oui (poste de garde) Ja (bewaking post)	<b>Centrale incendie</b> <i>Branddetectiepaneel</i>	Poste pompier (rez-de-chaussée, accès Quai de Willebroeck) <i>Brandweer post (gelijkvloers, toegang tot Willebroeck Kaai)</i>		
<b>Exutoires de fumée (EFC)</b> <i>Rook- en warmteafvoertinstallaties (RWA)</i>	Non <i>Nee</i>	<b>Dévidoirs</b> <i>Brandhaspel</i>	Oui Ja	<b>Raccord DSP</b> <i>DSP verbinding</i>	Oui Ja

**Zones à risques**

*Risicozones*

Rez-de-chaussée Gelijvloers	Huile lampen, atelier <i>olieverfwerkplaats, atelier</i>
Niveau +1 Verdieping +1	Chaudière au gaz <i>gasfornie</i>
Niveaux +2 à +5 (showroom) Verdiepingen +2 tot +5 (showroom)	Néant

**Occupation - Jours**

*Bezetting - Dagen*

	Lu	Ma	Mer	Je	Ve	Sa	Di
	Ma	Di	Woe	Do	Vr	Za	Zo
Sécurité Bewaking	■	■	■	■	■	■	■
Visiteurs Bezoekers	■	■	■	■	■	■	■
Visiteurs Bezoekers	■	■	■	■	■	■	■
Visiteurs Bezoekers	■	■	■	■	■	■	■

**Horaires**

*Tijdrooster*

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Sécurité Bewaking	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Visiteurs Bezoekers	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Visiteurs Bezoekers	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Visiteurs Bezoekers	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■



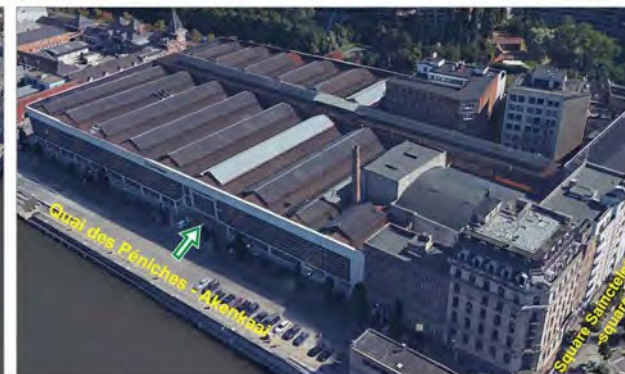
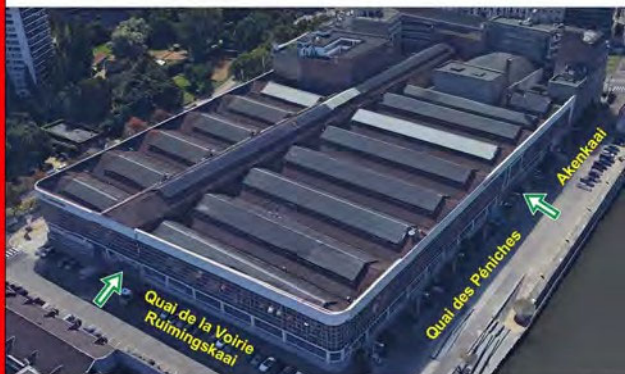
Dossier d'intervention / Interventiedossier N°—		Kanal Quai des Péniches, 1000 Bruxelles		Fiche d'intervention - Interventieplan pg 3/14			
LEGENDE DES SYMBOLES				LEGENDE SYMBOLEN			
SYMBOLE SYMBOL	SIGNIFICATION - BETEKENIS	SYMBOLE SYMBOL	SIGNIFICATION - BETEKENIS	SYMBOLE SYMBOL	SIGNIFICATION - BETEKENIS	SYMBOLE SYMBOL	SIGNIFICATION - BETEKENIS
	Entrée principale d'intervention Hoofdingang voor interventie		Entrée secondaire d'intervention Secundaire ingang voor interventie		Installation de sprinklage Sprinklerinstallatie		Sprinklage Sprinkler
	Point de rendez-vous pour les pompes. Plaats van aankomst voor de brandweer		Chemin d'accès carrossable (ext.) ou chemin d'évacuation (int.) Bereikbare toegangsweg (buiten) of evacuatieweg (binnen)		E extincteur mobile à poudre (50 kg) Mobiele poederextincteur (50kg)		Extincteur mobile au CO2 (30kg) Mobiele CO2-extincteur (30kg)
	Poteau amovible Verplaatsbare paal		Poteau non-amovible Niet-verplaatsbare paal		Installation d'extinction automatique à l'Argonite Automatische brandstilleerder met Argonite		Installation d'extinction automatique à l'Inergen Automatische brandstilleerder met Inergen
	Lieu de rassemblement après évacuation verzamelplaats na evacuatie		Barrière Slagboom		Installation d'extinction automatique au CO2 Automatische brandstilleerder met CO2		Installation d'extinction automatique à poudre Automatische brandstilleerder met poeder
	Consigne ou présence permanente d'un porteur au général Consigne of blijvende aanwezigheid van portier of wachter		Ascenseur précité (ascenseur pompier) Pompier lift (brandweerlift)		Installation d'extinction automatique à mousses Automatische brandstilleerder met schuim		Défense d'éteindre avec de l'eau Verboden met water te blussen
	Armoire à clés Sleutelkast		Centrale de détection (tableau synoptique) @ controlepaneel (synoptisch bord)		Danger électrique: Basse tension Gevaar voor elektrische spanning: laagspanning		Danger électrique: Haute tension Gevaar voor elektrische spanning: Hoogspanning
	Cage d'escalier à utiliser en cas d'intervention Trappenruimte te gebruiken bij interventies		Exutoire de fumée Rookruik		Matières inflammables Ontvlambare stoffen		Matières oxydantes Oxyderende stoffen
	Commande manuelle exutoire de fumée Handbediening rookruik		Whistleur ou cernomètre principal Hoofdschakelaar		Matières explosives Explosieve stoffen		Atmosphère explosive Explosieve sfeer
	Vanne d'arrêt pour l'eau Afnulter voor water		Vanne d'arrêt pour gaz Afnulter voor gas		Matières toxiques Giftige stoffen		Matières corrosives Bijtende stoffen
	Séparation coupe-feu - compartimentage RF Brandwerende scheiding: RF - compartiment		Compartiment de fumées Rook-compartiment		Matières radioactives Radioactieve stoffen		Matières nocives ou irritantes Schadelijke of irriterende stoffen
	Hydrant Ø 60mm ou 80mm Ondergrondse hydrant Ø 60mm of 80mm		Hydrant Ø 120mm Ondergrondse hydrant Ø 120mm		Groupe de secours Nooddienstvoorziening		Tonnage maximal autorisé Maximaal toegestaan gewicht
	Borne aérienne Ø 80mm Bovengrondse hydrant Ø 80mm		Borne aérienne Ø 100mm Bovengrondse hydrant Ø 100mm		Station de métro / Entrée Metrostation / ingang		Caire ferroviaire / Entrée Spoorwegstation / ingang
	Raccordement pompier Brandweeraansluiting		Aspiration sur canal ou étang Aanzuiging op kanaal of vijver		Filche indiquant le Nord Noordpijl		CATA CR-Cpa
	Dévidoir mural à alimentation axiale Muurbrandspuit met axiale voeding		Dévidoir mural à alimentation axiale + hydrant mural (avec raccord DSP Ø 45mm) Muurbrandspuit met axiale voeding + muurhydrant (met DSP-aansluiting Ø 45mm)		CATA Ambulance Ziektewagen		CATA Carrión de bombeiros Brandweerwagen
	Hydrant mural Muurhydrant		Lance canon Waterkanon		CATA Poste Medical avancé Voortgeschoven Medische Post		CATA Decontaminatie Decontaminatie



PHOTO AERIENNE 3D (2017)

© GoogleEarth

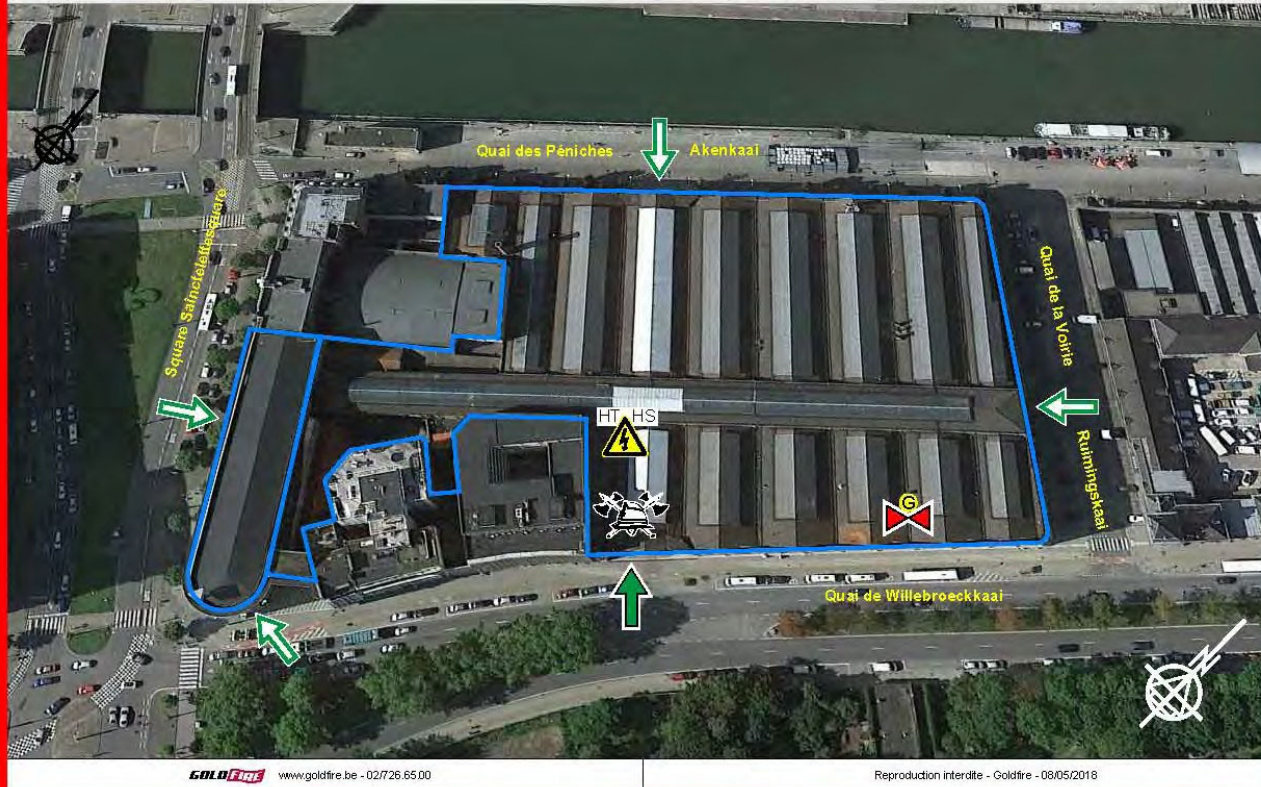
LUCHTFOTO 3D (2017)



VUE AERIENNE (2017)

© GoogleEarth

LUCHTFOTO (2017)



**GOLD FIRE**

**EVACUATIO**

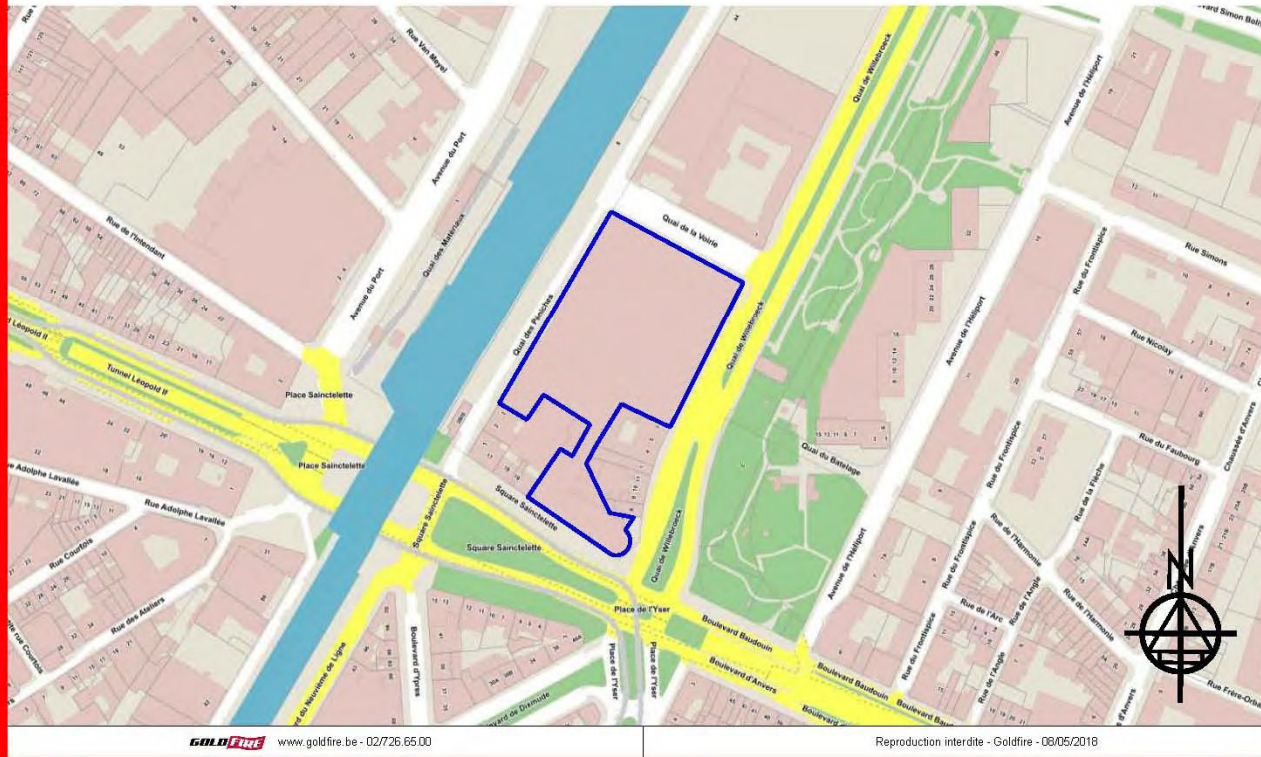
**GOLD SIGN**

**FIRE**  
trust



IMPLANTATION

INPLANTING



ENTREE PRINCIPALE

HOOFDINGANG



**GOLD FIRE**

**EVACUATIO**

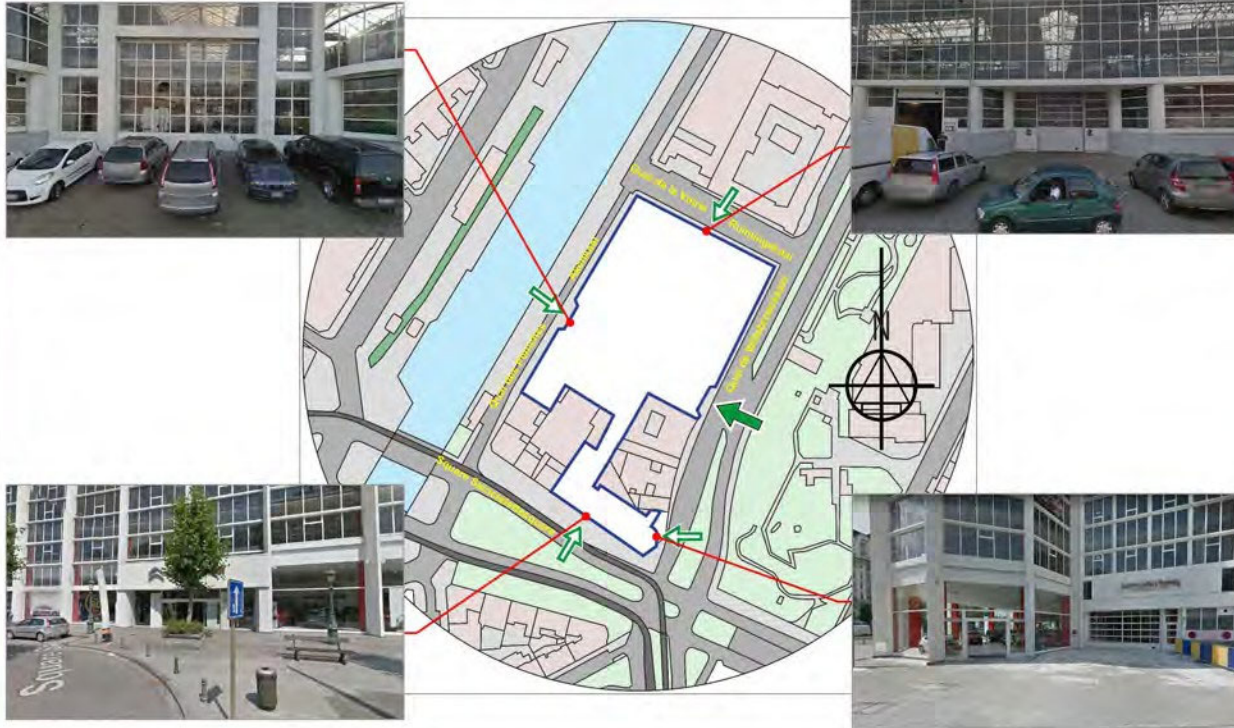
**GOLD SIGN**

**FIRE**  
trust



PLAN D'IMPLANTATION (DETAILS)

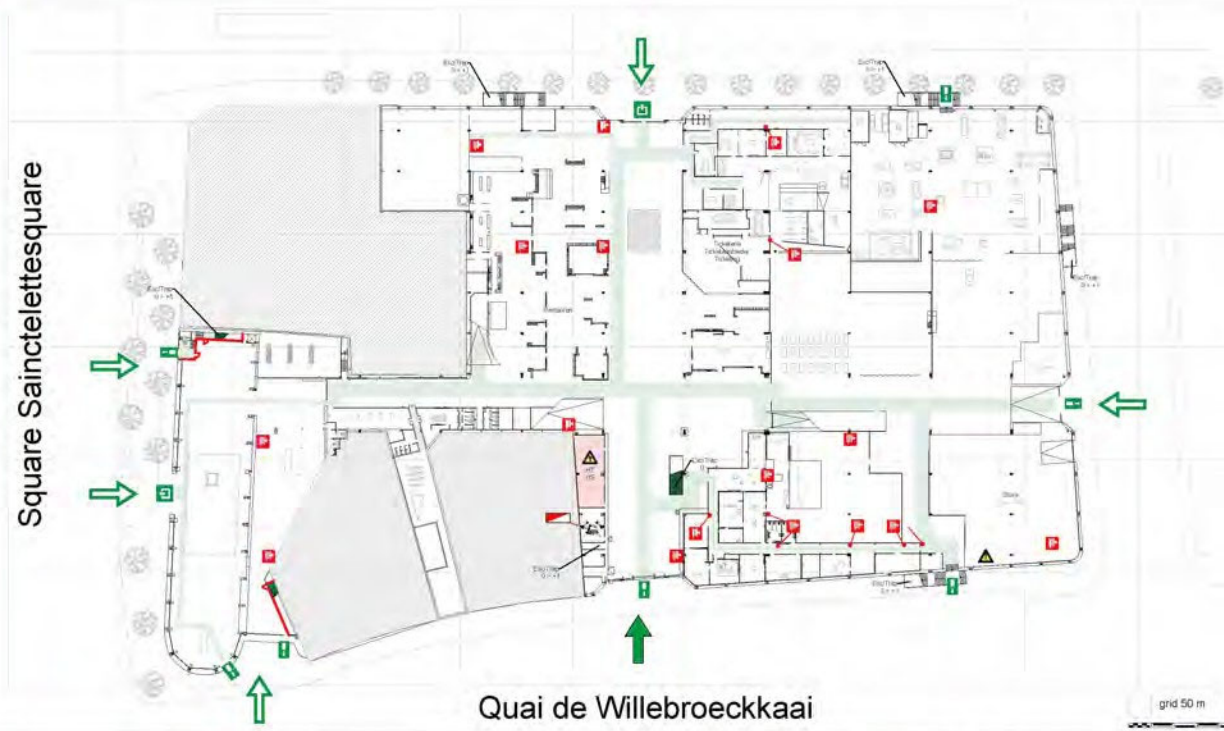
INPLANTINGPLAN (DETAIL)





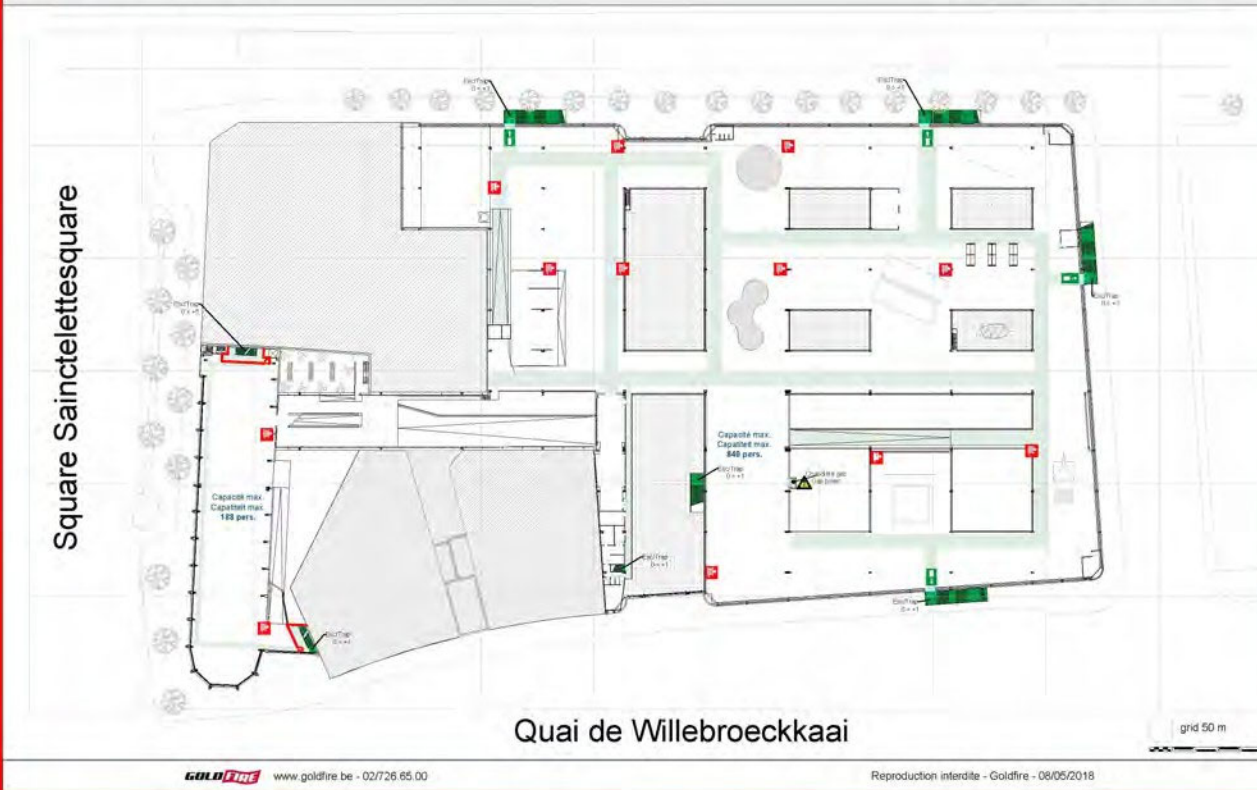
BÂTIMENT NIVEAU +0

GEBOUW VERDIEPING +0



BÂTIMENT NIVEAU +1

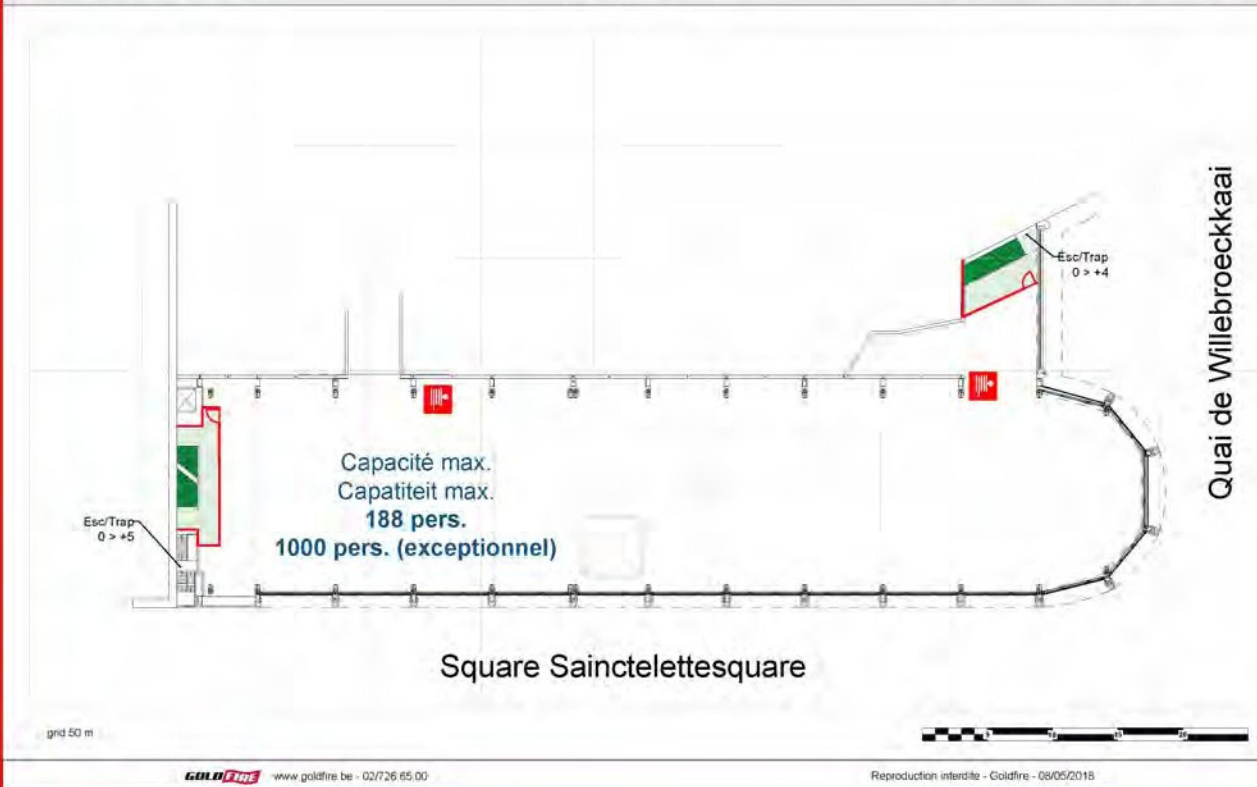
GEBOUW VERDIEPING +1

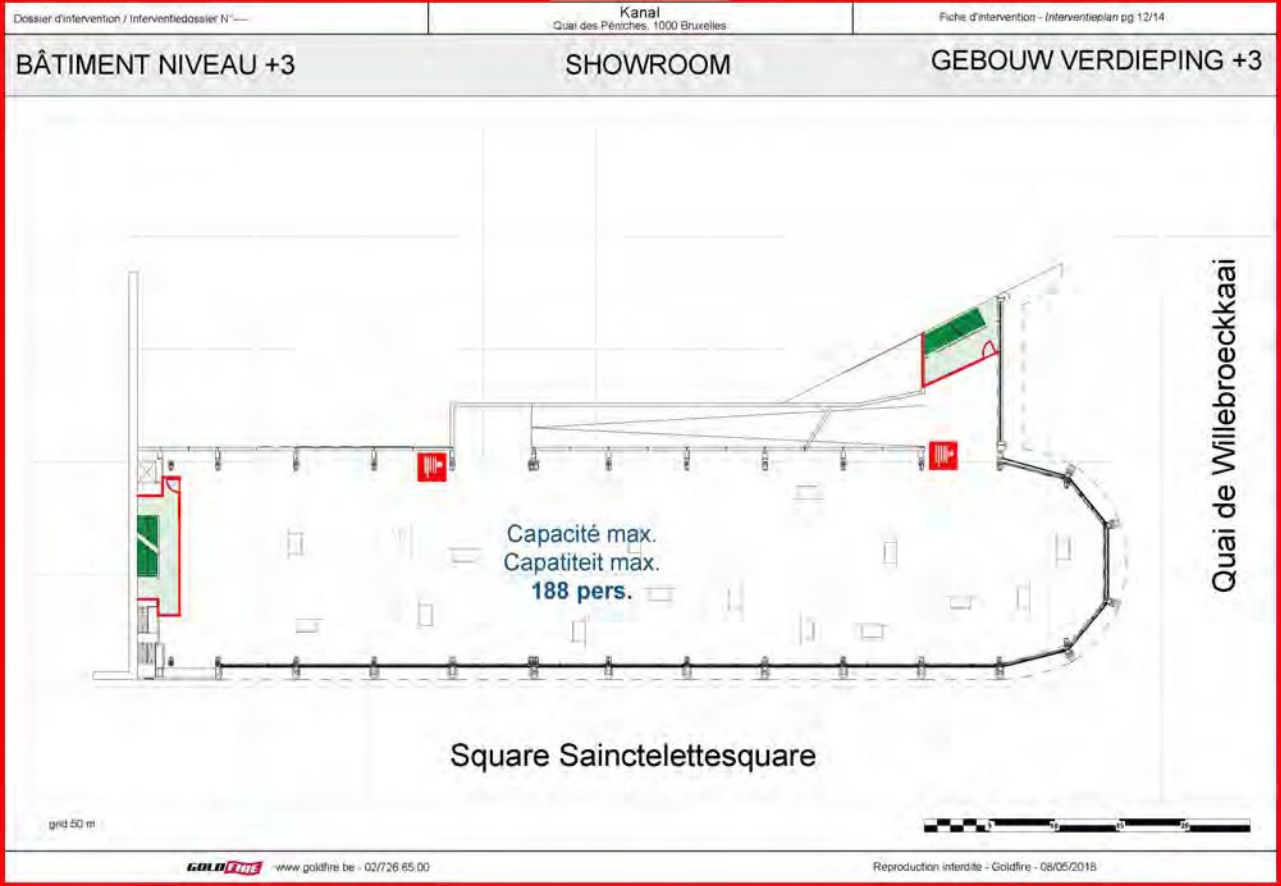


BÂTIMENT NIVEAU +2

SHOWROOM

GEBOUW VERDIEPING +2





# Dossier relatif à la prévention de l'incendie

- L'employeur tient un dossier dénommé « **dossier relatif à la prévention de l'incendie** ». Ce dossier contient :
  1. le document contenant les résultats de l'analyse des risques et les mesures de prévention;
  2. le document décrivant l'organisation du service de lutte contre l'incendie;
  3. les procédures établies;
  4. le plan d'évacuation;
  5. le dossier d'intervention;
  6. les constatations faites à l'occasion des exercices d'évacuation;
  7. une liste des équipements de protection contre l'incendie disponibles sur le lieu de travail et leur localisation sur un plan;



# Dossier relatif à la prévention de l'incendie

8. les dates des contrôles et entretiens des équipements de protection contre l'incendie, des installations de gaz, de chauffage et de conditionnement d'air et des installations électriques ainsi que les constatations faites au cours de ces contrôles;
  9. la liste des dérogations individuelles éventuelles accordées à l'employeur;
  10. les avis rendus par le conseiller en prévention compétent, et le cas échéant, par le conseiller en prévention médecin du travail, le Comité, le service de secours public;
  11. les informations qui ont éventuellement été transmises à la demande du service de secours public notamment, pour l'élaboration du plan d'urgence et d'intervention.
- Ce dossier est mis à jour. Il est tenu à la disposition du Comité, des fonctionnaires chargés de la surveillance et des services de secours publics.





# En résumé...

- Il faut réaliser un **dossier relatif à la prévention** d'incendie détaillé et mis à disposition en amont des service de secours.
- **Il rassemblera tous les documents & procédures relatives aux questions de sécurité et d'incendie au sein de votre attraction touristique ou musée**

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
trust

# Information

- L'employeur donne aux travailleurs l'information nécessaire relative aux mesures de prévention. L'information contient pour chaque travailleur l'information pertinente sur :
  1. les risques d'incendie;
  2. les mesures de prévention, notamment celles qui sont de nature à prévenir la survenance d'un incendie lors de l'exécution de leurs tâches;
  3. les signaux d'alerte et d'alarme;
  4. les mesures à appliquer en cas d'incendie;
  5. l'évacuation.

Art. 26. § 1er. Conformément à l'article 17 de l'arrêté royal du 27 mars 1998 relatif à la politique du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail





# Information

- L'information est donnée à chaque travailleur par l'employeur au plus tard le jour d'entrée en service du travailleur et est actualisée en fonction de l'évolution des risques et des mesures de prévention.
- L'information est donnée conformément aux procédures écrites visées au PIU.

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
trust

# Formation

- L'employeur donne aux travailleurs la **formation** nécessaires relatives aux mesures de prévention. La formation vise, notamment, à faire acquérir aux travailleurs les capacités suivantes :
  1. la capacité d'adopter un comportement qui est de nature à prévenir la survenance d'un incendie lors de l'exécution de leurs tâches;
  2. la capacité de réagir de façon adéquate en cas de découverte d'un incendie ou de la présence de fumée;
  3. la capacité de donner l'alerte;
  4. la compréhension des signaux d'alerte et d'alarme;

Art. 27. § 1er. Conformément à l'article 21 de l'arrêté royal du 27 mars 1998 relatif à la politique du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail



# Formation

5. la capacité en cas d'alarme, de suivre et d'appliquer correctement les instructions relatives à l'évacuation, afin que cette évacuation puisse se faire sans panique et sans danger et afin de ne pas gêner le travail des membres du service de lutte contre l'incendie.
- A cet effet, la formation comporte notamment des exercices d'évacuation qui sont organisés au moins une fois par an. Les formations sont organisées conformément aux procédures écrites visées au PIU.



# En résumé...

- Il faut **former & informer les travailleurs & le public.**
- **Le temps de réaction en cas de problème sera déterminant! Un personnel et des équipes formés sauveront des vies.**

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
**trust**

# Evacuation

- Le service de lutte contre l'incendie créé au sein de l'attraction touristique devra :
  1. veiller à ce que l'annonce soit faite;
  2. veiller à ce que le signal d'alerte reçu par une personne désignée soit traité de manière adéquate;
  3. mettre les personnes en sécurité dans l'attente de l'intervention des services de secours publics;
  4. exécuter les mesures fixées préalablement par l'employeur pour permettre aux services de secours publics d'accéder à l'entreprise;
  5. 8) signaler les situations qui peuvent gêner l'évacuation ou provoquer un incendie.

*Chaque employeur crée un Service de Lutte Contre l'Incendie (SLCI).*

*L'employeur doit créer un SLCI quel que soit le nombre de travailleurs présents dans l'entreprise.*

*Cette approche permet de s'assurer qu'il y aura toujours au moins une personne susceptible de pouvoir intervenir sur un début d'incendie mais également d'adapter la taille et les moyens du SLCI aux risques d'incendie présents dans l'entreprise.*



# Donner l'alerte

## Consignes en cas d'incendie

- Pour pouvoir évacuer une attraction touristique, il faut d'une part un système sonore pouvant alerter les occupants et d'autre part que l'alarme soit précoce, c'est à dire préalable à l'impraticabilité des voies de secours par l'envahissement de celles-ci par les fumées de combustion et gaz chauds.
- En cas de feu, tous les occupants doivent être capables de répondre à 3 questions :
  1. Je fais quoi ?
  2. Je préviens qui ?
  3. Je vais où ?
- Les consignes en cas d'incendie doivent être présentes.





Exemples de consignes

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
trust



# General fire instructions - Consignes générales incendie - Algemene brandinstructies

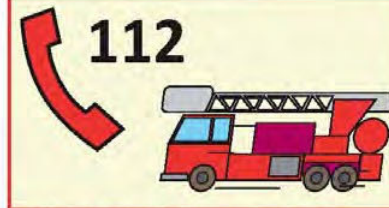
## FIRE ? INCENDIE ? BRAND ?



**Security**

- ☒ Activate the closest fire alarm. Call the Security Guard.
- ☒ Appuyez sur l'alarme la plus proche. Appelez la Sécurité.
- ☒ Brand melden. Bel de veiligheidsdienst.

**Security**  
**02/743.06.87**



- ☒ Security calls the firebrigade on 112.
- ☒ Sécurité, appelez les pompiers au 112.
- ☒ Veiligheidsdienst, bel de brandweer op 112.



- ☒ If possible or able, fight fire.
- ☒ Si possible, attaquez le feu.
- ☒ Als mogelijk, vuur blussen.

## EVACUATION / EVACUATIE



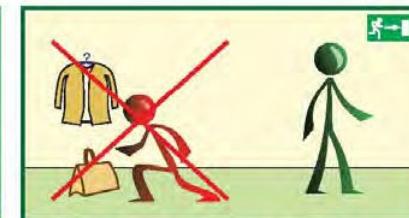
- ☒ Stay calm in all circumstances.
- ☒ Restez calme en toute circonstance.
- ☒ Blijf kalm in alle situaties.



- ☒ Do not use the lifts.
- ☒ N'utilisez pas les ascenseurs.
- ☒ Gebruik niet de liften.

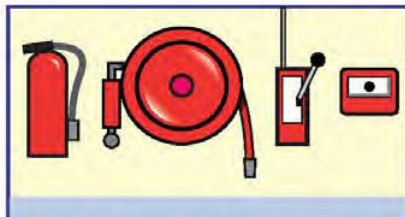


- ☒ Close doors and windows. Do not lock them.
- ☒ Fermez portes et fenêtres, sans les verrouiller.
- ☒ Deuren en ramen dicht doen, niet op slot.



- ☒ Do not return to get your belongings.
- ☒ Ne retournez pas chercher vos affaires.
- ☒ Keer niet terug om spullen te halen.

## PREVENTION / PREVENTIE



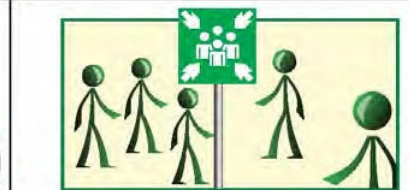
- ☒ Maintain fire equipment.
- ☒ Entretien des équipements d'incendie.
- ☒ Zorg goed voor hen.



- ☒ Do not block exits.
- ☒ Maintenez les issues dégagées.
- ☒ De uitgangen niet blokkeren.



- ☒ No smoking. No open flame.
- ☒ Ne pas fumer. Pas de flamme.
- ☒ Niet roken. Geen vuur.



MEETING POINT - POINT DE RASSEMBLEMENT - VERZAMELPLAATS  
**L'Orchidée Bleue**  
**Chinese Restaurant**  
**Bld B. Whitlock 99**

EVACUATIO by GOLD FIRE  
[ACP]consigne:1 Reproduction interdite 23/07/2013



# Le décideur de l'évacuation

- Les consignes en cas d'incendie devront fixer la/les personne(s) qui décide(nt) de l'évacuation partielle ou générale (rôle le plus important).
- **Décider d'une évacuation générale n'est pas sans risque!!**

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
trust

# Exercices d'évacuation

- Un exercice d'évacuation aura pour objectifs:
  1. de former l'ensemble des occupants à réagir rapidement et efficacement pour se mettre en lieu sûr lors d'un incendie;
  2. familiariser les occupants avec les moyens d'alerte / alarme;
  3. de familiariser les occupants à l'usage des diverses voies d'évacuation;
  4. de faciliter l'intervention des services de secours en cas d'incendie;
  5. d'éprouver la validité des consignes d'incendie.



# Périodicité

- Bien que le législateur n'ait imposé qu'un exercice d'évacuation annuel, l'expérience nous apprend que dans beaucoup de cas, cette périodicité est insuffisante.
- Le déplacement en bon ordre de plusieurs dizaines de personnes, voire de centaines, en un minimum de temps, de l'intérieur d'un bâtiment vers l'extérieur, ne peut être obtenu automatiquement sans une information préalable des occupants et sans exercices d'évacuation périodiques.
- Il est donc recommandé d'effectuer un exercice d'évacuation trimestriel.



# En résumé...

- Le service de lutte contre l'incendie sera amené à **gérer les évacuations**.
- Cela passe par des exercices réguliers...

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
trust

# Le risque d'incendie est parfois là où on ne l'attend pas...

- Dans le cadre du transfert de collections pour des musées, on peut aussi être amenés à se trouver confronter à des risques d'incendie
- **Cette partie hors les murs doit être aussi envisagée**

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
trust



---

TRANSPORT ET STOCKAGE :  
SOLUTION GLOBALE  
DE PROTECTION ET CONSERVATION  
D'OEUVRES D'ART ET D'OBJETS PRÉCIEUX

---



**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE**  
**trust**

PROTECTION MAXIMISÉE



RISQUES MINIMISÉS

Reconnues par les compagnies d'assurance.



Protection et conservation



Étanchéité



Faibles variations de température



Résistance aux chocs



Faibles variations de l'hygrométrie



Résistance au feu



n.v. Goldfire s.a.  
44 Rue Sylvain Denayerstraat  
B - 1070 Bruxelles / Brussel  
Tel : +32 2 726 65 00  
Fax : +32 2 527 40 01  
info@firetrust.eu  
www.firetrust.eu

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

**FIRE trust**

# Questions / réponses

**GOLD FIRE**

**EVACUATIO** 

**GOLD SIGN** 

0

**FIRE**  
trust